

Comité de pilotage
PRÉVENTION



Soutiens et développement de la prévention : quel rôle pour le SYCTOM?

15 avril 2010

Soutien à la prévention : les objectifs



Comité de pilotage
PRÉVENTION

→ S'inscrire dans les orientations nationales et régionales

- 80% des collectivités franciliennes chargées de la collecte engagées dans un programme local de prévention,
- proposition de couvrir 100% du territoire du SYCTOM d'ici 2014

→ Animer le territoire pour agir durablement en faveur de la prévention

- Animation par les syndicats primaires SITOM 93 et SYELOM des territoires de la Seine Saint Denis et des Hauts de Seine
- Suivi des programmes locaux de prévention des collectivités de Paris, du Val de Marne et des Yvelines

→ Mettre en place des indicateurs de suivi du plan

Axe 1 : Accompagner le développement de la prévention par des soutiens et des actions de réduction

Comité de pilotage
PRÉVENTION



→ Aides à la communication

- Outils à disposition : photothèque, illustrations, kit prévention similaire à celui sur les D3E,
- Organisation d'une opération annuelle de sensibilisation
- Partages des bonnes pratiques

→ Aides financières

- Prolongation du dispositif de soutiens en 2010
- Aides à définir sur toute la durée du plan

→ Animation du territoire

Axe 2 : Travailler à la réduction de la nocivité

Comité de pilotage
PRÉVENTION



→ Aides à la communication

- Campagne d'information sur les déchets toxiques

→ Assistance aux collectivités pour réduire la nocivité

- Connaissance des déchets toxiques du territoire, état des lieux, diagnostic pour définir un plan d'action dans l'attente de la REP DDM
- Aide à l'établissement d'un diagnostic et de propositions d'actions
- Aides financières à définir

Axe 3 : Participer au développement du réempl

Comité de pilotage
PRÉVENTION



Le SYCTOM entend poursuivre et développer les partenariats avec l'économie solidaire :

- Poursuite des échanges filières avec EMMAÜS
- Développement du partenariat avec les recycleries/ressourceries existantes ou à venir
- Développement de nouveaux partenariats

Axe 4 : Agir en faveur de l'éco-conception

Comité de pilotage
PRÉVENTION



Positionnement fort du SYCTOM auprès des pouvoirs publics sur les attentes en matière d'éco conception, notamment dans le cadre du renouvellement du barème E

- Importance du rôle du barème amont
- Révision du périmètre des contributeurs

Poursuivre la démarche d'exemplarité au SYCTOM

Comité de pilotage
PRÉVENTION



- Démarche transversale par la mise au point d'une charte d'administration responsable
- Poursuite de la sensibilisation et de la politique d'achats responsables
- Projet de compostage par des agents du SYCTOM
- Don d'équipements informatiques en faveur du réemploi et envoi dans la filière de dépollution de ceux qui ne peuvent être réutilisés